



Ingénieur.e écologue

Expert du fonctionnement des écosystèmes, il analyse et prévient l'impact des activités humaines sur l'environnement et la biodiversité.

Qu'est-ce qu'un.e ingénieur.e écologue ?

- Réalise un diagnostic écologique, évalue les impacts et incidences du potentiel chantier et rédige des synthèses pour faire des recommandations sur l'organisation du chantier, les aménagements à faire...
- Doit se remettre en question sur la base de nouvelles données, techniques ou outils et doit suivre les avancées de la recherche
- Est en contact avec différents interlocuteurs : collectivités, associations, entreprises, décideurs locaux

Pourquoi devenir ingénieur.e écologue ?

Entre terrain et bureau, l'ingénieur.e écologue aime rédiger, travailler en équipe et est très polyvalent.

Les compétences demandées

- Bonnes connaissances en droit de l'environnement et naturalistes, en particulier sur les espèces protégées/remarquables
- Compréhension complète des écosystèmes et de leurs interactions
- Bonnes compétences rédactionnelles et capacités d'analyse
- Parle un anglais scientifique/technique
- Gestion de projet

Qui recrute ?

- Bureaux d'études, cabinets de conseil
- Collectivités territoriales et organismes publics : régions, départements, parcs naturels, ONF...
- Associations et ONG : LPO, FNE, WWF, CPIE
- Entreprises privées : aménagement, énergie, agriculture durable

Comment le devenir ?

Niveau d'études : Bac +5

Scannez ce QR Code pour retrouver l'annuaire complet des formations



Vidéo ressource

Métier ingénieur.e écologue

